



LIGUE ESCRIME BASSE-NORMANDIE HORIZON 2024 EPREUVE DE LIGUE MINIMES



DIMANCHE 29 novembre 2015

Organisation de l'épreuve: **Cercle d'Escrime de Saint-Lô**

Lieu: Salle Fernand Beaufiles - Place du Champ de Mars - 50000 SAINT-LO

Horaire:

Appel des tireurs

- Epée Hommes et Dames à 9h30
- Fleuret Hommes et Dames à 11 h
- Sabre Hommes et Dames à 12 h 30

Scratch 15 minutes après l'appel des tireurs

Début 15 minutes après le scratch

Formule de l'épreuve:

- ✓ 1 tour de poules (constitution de poules de 5, 6 ou 7 en fonction de l'effectif des présents et du nombre de pistes)
- ✓ tableau d'élimination directe sans repêchage.

Formule des matches:

- En poules, match en 5 touches, 3 minutes
- En élimination directe, match de 10 touches en 2 reprises de 3 minutes sans écart (fleuret et épée) et match de 15 touches en 3 reprises de 3 minutes sans écart (sabre)

Dans les deux cas, si égalité à la fin du temps réglementaire:

- ajouter une minute supplémentaire, le match est gagné dès la 1^{ère} touche décisive.
- Avant la reprise du combat, l'arbitre tire au sort pour déterminer qui sera le vainqueur en cas d'égalité après cette minute supplémentaire.

Inscriptions:

Elles doivent impérativement être effectuées, par le club, « en ligne » sur le site de la fédération, pour le mercredi 25 novembre 2015, jusqu'à 23 h 59.

Les droits d'engagement s'élèvent à **12 € par tireur**. Application du règlement fédéral, dont 2 € versés à la FFE. Si un tireur s'inscrit, il doit payer obligatoirement son droit d'engagement. En cas d'absence, c'est un représentant de son club qui devra s'acquitter de ce droit.

Un tireur non engagé dans les délais, a la possibilité de s'inscrire, auprès de l'organisateur, mais une majoration de 20 € sera appliquée, soit un droit d'engagement à 32 €.

Rappel (application du règlement sportif):

Les tireurs auront une tenue d'escrime réglementaire de 350 Newtons, sous cuirasse 800, adaptée à la latéralité du tireur. Les tireurs doivent avoir :

- La licence FFE doit être validée
- **OBLIGATOIRE** : le **blason bleu**, de préférence cousu sur sa veste, en haut du bras non armé,
- Le port de la tenue tricolore est interdit, excepté si sélection européenne cadet.
- Bas blanc couvrant entièrement la jambe pour tous les tireurs.
- Protège poitrine en matière rigide pour les filles.
- La manchette du gant recouvre au moins la moitié de l'avant bras.

Tout tireur qui ne remplira pas toutes ces règles pourra se voir refuser l'accès à la compétition.

Ligue d'Escrime de Basse-Normandie
Maison Polyvalente du Grand Parc
1018, Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT-CLAIR

☎ 02-31-47-48-22 - E-mail: escrime@mda-hsc.fr

Arbitrage:

Le référent de la commission régionale d'arbitrage est Monsieur Alexis FRONTEAU

A partir de 4 tireurs d'un même club engagés, les clubs doivent obligatoirement fournir UN (1) arbitre au début de l'épreuve concernée, non tireur.

Le niveau est la formation départementale de + 18 ans, départemental à partir de « minimales », formation régionale ou supérieur, les Maîtres d'Armes.

Cette épreuve est une session possible pour les évaluations régionales. Prévenir M. FRONTEAU et la ligue [mail : escrime@mda-hsc.fr et alexisfronteau@free.fr]

L'indemnisation des arbitres, par la ligue, s'effectue au tarif appliqué par la Fédération, soit :

Arbitre en formation départementale - plus de 18 ans	20 €
Arbitre départemental ou en formation régionale	25 €
Arbitre régional ou en formation nationale	40 €
Arbitre national B	50 €
Arbitre national A	60 €
Arbitre international	70 €
Référent à l'arbitrage	55 €

Un arbitre qui ne reste pas jusqu'à la fin de la compétition peut se voir refuser le paiement de son indemnité.

La ligue, prend à sa charge, la prestation de la restauration sur la base d'un forfait dont le montant est fixé par le Comité Directeur de la ligue.

Directoire Technique:

Il est composé de la manière suivante:

- Le Président de ligue ou son délégué: Mme LE MAILLIER Chantal ou son représentant
- Un membre de la Commission Régionale d'Arbitrage: M. Alexis FRONTEAU ou son représentant
- L'Assistant Technique Régional : Me Hermann CHAUME

Buffet:

Sur place (Boissons, Gâteaux, Friandises, et c....)

Récompenses de la ligue:

Elles sont attribuées, à chaque arme, homme et dame, aux 8 premiers de chaque arme, de chaque sexe. Elles ne seront décernées qu'aux tireurs présents lors de la remise.

△ Application du règlement fédéral

« toutes les personnes (enseignants, accompagnateurs....) qui participent ou assistent à une épreuve d'escrime, doivent respecter l'ordre et rester sans troubler le bon déroulement de l'épreuve. Au cours des matches, personne n'est autorisé à aller près de la piste, à donner des conseils aux tireurs, à critiquer l'arbitre ou les assesseurs ou à les injurier, ou à les importuner de quelque façon que ce soit (...) L'arbitre a obligation d'arrêter immédiatement tout acte troublant le bon déroulement du match. »